

REGIME SPECIAL EN 2 ANS (2023-2024)

Formulaire à retourner au service de scolarité de votre composante avant le 16 octobre 2023

Le régime spécial en deux ans permet aux étudiants qui en font la demande de faire leur année d'études en deux ans, en choisissant au minimum deux UE chaque année (à l'exception des formations comportant moins de 4 UE)...

Si vous êtes boursier renseignez vous préalablement auprès du CROUS sur vos droits éventuels à conserver la bourse avant de remplir cette demande.

NOM : NOM D'USAGE :
PRENOM : N° D'ETUDIANT(E) :
ADRESSE : TELEPHONE :
VILLE : CODE POSTAL [][][][][][]

Niveau(x) d'études de votre inscription

Licence : [] L1 [] L2 [] L3 Master : [] M1 [] M2

Intitulé de la ou des formation(s) :

Etudiant boursier : [] OUI [] NON Stagiaire de la formation continue : [] OUI [] NON

Motif de la demande (joindre un justificatif médical, copie du contrat de travail, copie du livret de famille...)

Mode de validation choisi : [] Contrôle continu Dispensé d'assiduité : [] DA Sem 1 [] DA Sem 2

Répartition des Unités d'Enseignement (la répartition s'opère sur des UE complètes et non sur les enseignements constitutifs). Consulter le guide ou livret de l'étudiant. Les UE choisies la première année, ne pourront pas être repassées la seconde année, mais seulement la 3ème si la réinscription est acceptée.

Table with 6 columns: BLOC A (année 1) and BLOC B (année 2), each with sub-columns for N° sem, Code UE, and Intitulé de l'UE (et option éventuelle).

Nantes, le Lu et approuvé, signature de l'étudiant :

Décision du directeur de composante par délégation de la Présidente de l'université
[] Accord
[] Refus
Motif :
Nantes, le Nom et signature

Voies et délais de recours : si vous estimez que la décision prise par l'administration est contestable, vous pouvez former un recours gracieux devant le Président de l'Université de Nantes (1 quai de Tourville, BP 13522 44035 Nantes cedex 01) et/ou un recours contentieux auprès du tribunal administratif (Monsieur le président du tribunal administratif, 6 allée de l'Ile glorieuse 44000 Nantes) dans les 2 mois suivant la date de la décision. La juridiction administrative peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr